



Fissure dans une maison achetée il y a un an

Par **arnodelorme**, le **16/10/2008** à **01:23**

Bonjours,

Tout d'accord merci pour répondre à ce message de façon bienveillante. Je vous en suis très reconnaissant.

J'ai acheté une maison en Septembre 2007. J'ai visité la maison pour la dernière fois fin en Juin 2007 avant l'été. Lors de la visite, j'avais remarqué des fissures mineures près de la porte d'entrée. Ces fissures étaient sur la séparation entre la partie ancienne de la maison et la partie nouvelle. Les fissures étaient d'environ 1-2 mm. La maison ayant plus de 80 ans, je ne me suis pas inquiété outre mesure.

Lors de mon eménagement en Septembre, j'ai constaté que les fissures s'étaient agrandies. Également, j'ai constaté une fissure dans le mur opposé qui était cachée par une gouttière verticale (qui est tombée du fait que ses fixations étaient au niveau de la fissure).

Cependant, après la sécheresse de cet été, les fissures se sont dramatiquement agrandies et atteignent par endroits 1 cm. Les deux parties de la maison se sont éloignées sur toute la longueur de la maison de 2 à 8 mm.

L'expert de l'assureur a visité la maison et l'assurance (MAIF) a rendu son verdict que puisque les fissures étaient présentes lors de l'achat (et avant l'assurance de la maison) l'assurance n'avait pas à intervenir et que l'assurance précédente (du propriétaire précédent) avait à intervenir (l'acte officiel de sécheresse datant également de Mars 2006).

Également, pendant cet été, un locataire a vidé sans ma permission la piscine de 30 m³ dans le puits jouxtant la maison. Une nouvelle fissure est apparue au sol près du puits et

cela aurait peut-etre aussi pu etre responsable des autre fissures.

Quel marche dois-je suivre et vers qui puis-je me retourner: l'ancien proprietaire, son assurance, mon assurance, ma locataire (maintenant ancienne locataire), personne?

Merci encore pour ce service,

A. Delorme

Par **Ilyly45**, le **18/08/2011** à **13:36**

Bonjour Arnodelorme

Je rencontre exactement le même problème que vous avec l'ancien propriétaire, les fissure visibles lors de l'achat...

Quelle suite avez -vous eu depuis le postage de votre message?

Cela pourrait m'aider sincèrement

merci bien !